



## Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors

PV.N° 22

Réunion du 08/01/2019 2018 à 10 h

**ASSISTENT** : Messieurs Gérard GONZALEZ ; Christophe BALLOT (Agent de développement) Andrée BRESSOLLES, Florence MELET, Georges GOIZE

« Sous réserve de validation par le Comité Directeur »

### **1 - Rencontre FC ST NAZAIROIS -VILLALIER U19**

Suite au rapport de l'arbitre Christophe Géraud, pour la rencontre en U19 FC ST NAZAROIS (525531) / VILLALIER (524825) prévue à 17H00 en date du 05/01/2019 : l'équipe visiteuse (Villalier) n'était pas présente à l'heure du coup d'envoi de cette rencontre.

En application des règlements, l'arbitre a attendu 15 minutes (17H15) constatant la non présence de l'équipe visiteuse et a libéré à 17H20 l'équipe recevante présente.

La commission de la CDOCC donne 3 pour l'équipe recevante et 0 pour l'équipe visiteuse avec 1 point de pénalité.

**2 - Reprogrammation de la première journée de la rencontre FC ST NAZAROIS / SCNM se déroulera le samedi 16 février 2019 à 16H00.**

**3 - Reprogrammation de la journée 8 de la rencontre CEPAF / FU NARBONNE se déroulera le samedi 16 février 2019 à 15H00.**

**4 - Reprogrammation de la journée 8 de la rencontre LE FOSSAT / SCNM se déroulera le samedi 2 mars 2019 à 15H00.**



**5 - La rencontre journée 8 en division 3 LAROQUES 2 / ST JEAN DU FALGA 3 se déroulera le mercredi 20 février 2019 à 20H30 sur le terrain de St Jean du Falga.**

**Mise en place de l'application du règlement des championnats départementaux article 27 alinéa 5 (validé en AG du 15 juin 2018).**

**Le club de Laroque reste recevant et devra mettre en place lors de cette rencontre : délégués de police, tablette FMI.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

***Par le secrétaire général, G.GONZALEZ***

***Rédactrice : Florence MELET***

